

SCOT' Infos

*La lettre d'information du Syndicat
Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement*

0

Septembre 2008

EDITORIAL



Voici le premier numéro du **SCOT' INFOS**, bulletin d'information du SIOCA, que nous voudrions semestriel. En effet, élu depuis quelques mois à la présidence du SIOCA, j'ai souhaité développer la communication de notre syndicat intercommunautaire afin de le rendre plus lisible à tous les élus de notre territoire ainsi qu'aux acteurs économiques, responsables administratifs et habitants intéressés par le développement de l'ouest de notre Cornouaille.

Ce document vous informera régulièrement du travail que nous allons poursuivre dans la lignée de nos prédécesseurs, qui, sous la houlette de leur président Yannick LE MOIGNE que je tiens à saluer ici, ont déjà réalisé un travail remarquable de diagnostic et d'approfondissement des enjeux. Tous les éléments recueillis, dans cette phase préliminaire essentielle, vont nous permettre maintenant de pouvoir construire notre Schéma de Cohérence Territoriale.

Jos LE GALL
Président du SIOCA

Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est conduite par le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) qui fédère les communautés de communes du Pays Bigouden Sud, du Haut Pays Bigouden, du Cap Sizun et du Pays de Douarnenez.

Dans le cadre de son travail d'élaboration et de gestion du SCOT, le SIOCA doit émettre un avis sur les documents de planification des communes (PLU, carte communale,...) ; il est également consulté sur les politiques d'aménagement d'échelle supérieure (ex : schéma régional des transports). Il met en place des outils qui favorisent la cohérence et le développement harmonieux du territoire (schéma éolien, systèmes d'information géographique, gestion intégrée des zones côtières).

Le SIOCA est animé par un comité syndical composé de 22 membres, délégués par chaque communauté de communes. Son président est Jos LE GALL, adjoint à l'urbanisme à Douarnenez. Le bureau, composé de 8 membres, est le pilote opérationnel du projet.

Le siège du SIOCA est installé à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

Le SIOCA a fait appel à l'Agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD) comme assistant à maîtrise d'ouvrage. L'Etat par le biais du service Prospective de la Direction Départementale de l'Équipement apporte également un appui technique important.

Actualités

● Un nouveau comité syndical pour le SIOCA

Suite aux élections municipales, de nouveaux membres ont pris place au sein du comité syndical du SIOCA.

Le 22 mai dernier, les nouveaux délégués ont pris leur fonction. Ils ont nommé leur président : Jos Le GALL qui remplace Yannick LE MOIGNE (ancien maire de Plobannalec-Lesconil).

La liste des membres du comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement se trouve en dernière page.

● Un séminaire pour faire le point sur le dossier SCOT

Un séminaire est organisé **le samedi 27 septembre, de 9 h 00 à 12 h 30**, salle Avel Dro à Plözévet pour présenter l'état d'avancement du SCOT Ouest Cornouaille aux élus, techniciens, institutionnels et socio-professionnels mobilisés et concernés par le dossier (le séminaire n'est pas ouvert au public).

Il s'agira notamment :

- de préciser l'intérêt d'un SCOT et ses implications en terme de gestion des PLU ;
- de faire le point sur les travaux engagés par le SIOCA, de dresser des perspectives de travail et d'en discuter.

Pour illustrer concrètement le propos, la méthode d'élaboration du SCOT du Pays de Quimperlé et ses grands axes stratégiques seront exposés.

Le programme détaillé figure dans la rubrique « Aménagement » sur www.ouest-cornouaille.com

Contact : Olga ANSELLEM - AOCD - 02 98 82 30 30.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

● Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Initié par la loi Solidarité et Renouvellements Urbains (SRU) en 2000 et complété dans sa définition par la loi Urbanisme et Habitat en 2003, **le SCOT est un document de planification intercommunale**. Il est élaboré à l'initiative des collectivités locales sur la base d'un projet global qui doit respecter les principes du développement durable.

● A quoi sert-il ?

Le SCOT **organise le développement d'un territoire sur le long terme** (10 à 15 ans).

Le schéma sert de cadre de référence juridique aux différentes politiques sectorielles, notamment celles qui traitent des questions d'habitat, de déplacements, de développement économique, de loisirs, d'environnement, d'organisation de l'espace sur l'ensemble d'un territoire cohérent.

Il permet de préciser les modalités d'application des dispositions particulières à certaines zones. Ainsi, l'application de la loi Littoral trouve dans le SCOT un cadre d'application argumenté et clair qui sécurise les documents d'urbanisme communaux.

Le SCOT permet également de développer les relations entre tous les acteurs sur un territoire. A travers l'association des personnes publiques et la concertation imposée par la loi, elle est l'occasion d'une mise en place d'un large partenariat. Le SCOT a un rôle de fédérateur.

● Principales phases d'élaboration

1/Le diagnostic du territoire

Le diagnostic doit dresser un portrait du territoire mais, surtout, il doit permettre aux élus et aux partenaires de comprendre les tendances, le fonctionnement et les grands enjeux à traiter. C'est à partir du diagnostic problématisé que peut s'engager le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

2/Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Il constitue l'étape centrale du SCOT et présente le projet politique retenu pour le territoire. Il découle du diagnostic et d'une large concertation entre les élus, les partenaires institutionnels et les habitants.

3/Le Document d'Orientations Générales (DOG)

Le DOG, seul document opposable du SCOT, rassemble les prescriptions réglementaires permettant la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

4/L'enquête publique

L'ensemble du document est soumis avant son approbation à une enquête publique qui permet à l'ensemble de la population de s'exprimer sur le projet.

Le dialogue entre les techniciens, les élus, les socio-professionnels et la population occupe une place essentielle dans la démarche.



● Le SCOT de l'Ouest Cornouaille, où en est-on ?

Les principales étapes d'élaboration

2002 : définition du périmètre du SCOT par les EPCI et création du SIOCA.

2003 - 2005 : réalisation du Schéma de Développement Eolien.

2005 - 2006 : concertation et élaboration du diagnostic du territoire avec « Les Rencontres de l'Ouest Cornouaille ».

2006 - 2007 : mise en œuvre d'une démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières, « volet littoral du SCOT ».

2007 - 2008 : élaboration d'un atlas cartographique et mise en place d'un Système d'Information Géographique.

« Les Rencontres de l'ouest Cornouaille »

L'A OCD, chargée du diagnostic préalable au Schéma de Cohérence Territoriale, a organisé en mai et juin 2005 les « Rencontres de l'Ouest Cornouaille ».

Plusieurs journées d'échanges ont permis d'analyser les thèmes essentiels : environnement, identité du territoire, démographie, habitat, mobilité, développement économique.

Les actes des rencontres constituent la base du diagnostic du territoire et servent de référence en termes d'enjeux.

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)

Le SIOCA a été retenu par la DIACT* pour travailler au développement équilibré de ses zones côtières dans le cadre de l'appel à projet « Gestion Intégrée des Zones Côtières », lancé en 2005.

En 18 mois, dix projets pilotes ont été engagés et plusieurs séminaires organisés afin d'aborder concrètement les principaux enjeux du littoral : pression foncière, déplacements doux...

Cette démarche GIZC, basée sur la concertation et l'expérimentation, a ainsi permis d'approfondir certaines problématiques et d'apporter des réponses techniques transférables sur le volet littoral du SCOT.

Les études de l'Institut Géoarchitecture

Les étudiants de l'Institut de Géoarchitecture (UBO) ont été mandatés par la DDE et le SIOCA pour 2 missions :

- la 1^{ère}, menée durant l'expérimentation GIZC, a été centrée sur Plouzévet. Les étudiants y ont établi une méthode d'élaboration de PADD (dans le cadre de la révision du PLU) et se sont également investis sur un projet d'éco-quartier au cœur du bourg ;

- la 2^{nde}, menée en 2007/08, en approfondissant la connaissance des enjeux du foncier et de l'habitat dans l'ouest Cornouaille, a abouti à la réalisation d'un recueil de solutions pratiques, juridiquement fiables, à disposition des élus.

2009 - 2011, les étapes à venir : Réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, élaboration et validation du PADD et du DOG, finalisation du document et procédure d'approbation après enquête publique.

Les actes des Rencontres de l'Ouest Cornouaille, les projets pilotes de la GIZC, le Schéma Éolien de l'Ouest Cornouaille et le travail des étudiants de Géoarchitecture sont disponibles sur le site Internet de l'A OCD :

www.ouest-cornouaille.com, rubrique Aménagement du territoire.

● L'étape suivante : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Les travaux engagés depuis 2005, nous permettent aujourd'hui d'aborder l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Il s'agira, dans les mois qui viennent, de mobiliser les élus autour des principaux enjeux du territoire pour qu'ils définissent ensemble, un projet politique suffisamment solide pour donner un SCOT efficace.

A partir des éléments déjà acquis grâce aux travaux précédents, le démarrage de la réflexion centrée sur les enjeux du foncier, de l'habitat et des déplacements est possible. Nous espérons avancer rapidement avec l'objectif d'approuver le SCOT en 2011.

*Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (anciennement DATAR).



● Le territoire

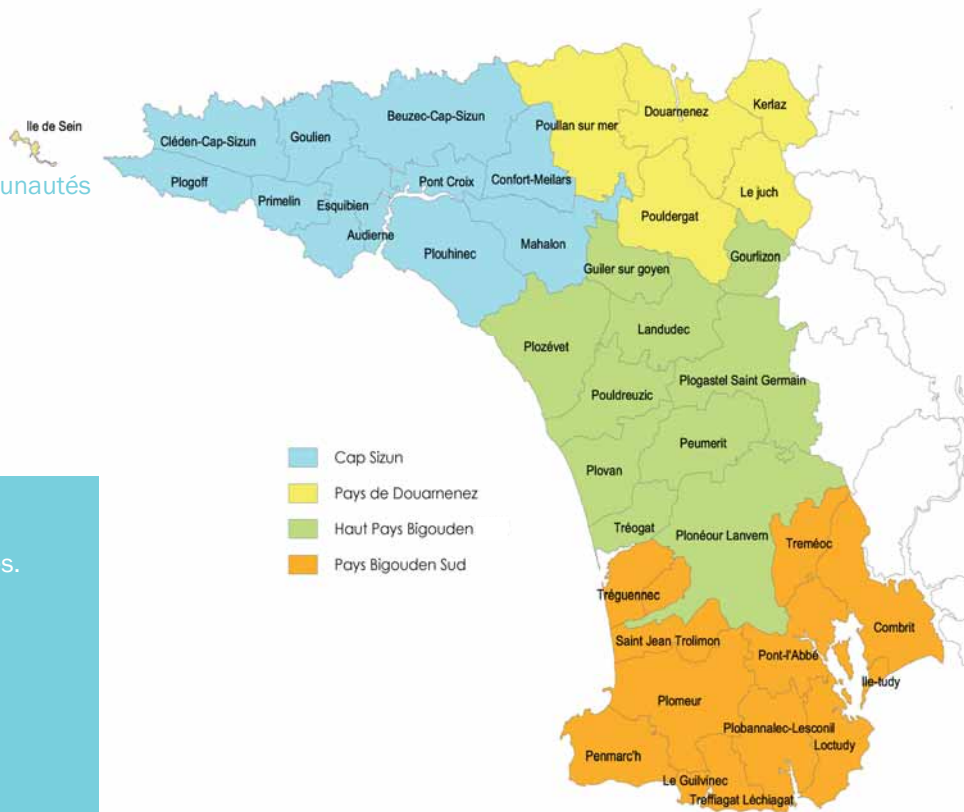
Le périmètre

Le SIOCA comprend les 4 communautés de communes du :

- Pays Bigouden Sud ;
- Haut Pays Bigouden ;
- Cap Sizun ;
- Pays de Douarnenez ;

Chiffres clés

- 39 communes dont 28 littorales.
- 86 163 habitants en 1999 et environ 89 000 hbts en 2008
- 184 hb/km²
- 661 km²
- 305 km de linéaire côtier



● Les membres du comité syndical du SIOCA

Jos LE GALL , Président, adjoint à l'urbanisme à Douarnenez

Denis LE CORRE, 1er vice-président, adjoint à l'urbanisme à Tréméoc

Michel CANEVET, 2ème vice-président, président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et maire de Plonéour-Lanvern

Marcel GOURRET, 3ème vice-président, adjoint à l'urbanisme à Plouhinec

Rémi BERNARD, membre du bureau, 1er adjoint à Poullan-Sur-Mer

Jean-René CARIOU, membre du bureau, adjoint à l'urbanisme à Saint-Jean-Trolimon

Henri GOARDON, membre du bureau, maire de Goulien

Christian JOLIVET , membre du bureau, maire de Guiler-Sur-Goyen

Marcel ANDRO, Penmarc'h

Colette AYMER, Plobannalec-Lesconil

Danielle BOURHIS, Treffiatgat-Léchiagat

Pierre BRUNOT, Le Guilvinec

Yves CANEVET, Pont -l'Abbé

Jean-Louis CARADEC, maire de Peumerit

Eric CLAQUIN, Mahalon

Vincent GOANAC'H, Combrit

Paul GUEGUEN, maire de Confort-Meilars

Michel KERVOALEN, maire de Kerlaz

Loïc LE DREAU, Loctudy

Gaby LE GUELLEC, maire de Pouldergat

Jean François PHILIPPE, Le Juch

Alain TANVEZ, Pouldreuzic

Plus d'info ? www.ouest-cornouaille.com, rubrique Aménagement du territoire.

CONTACTS

Olga ANSELLEM et Camille KEROUEDAN

Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement

Rond Point de Kermaria

29120 Pont L'Abbé

Téléphone : 02 98 82 30 30

Télécopie : 02 98 82 32 18

Email : sioca@ouest-cornouaille.com

